



À l'Abri du Château

La revue 100 % Montéleger



N°20 - Novembre 2021

AU SOMMAIRE

dans ce numéro



VIE DE LA MAIRIE

Pompiers	5
Guillaume, secrétaire de Mairie.....	6
Site web	6



VIE SOCIALE

CCAS	7
La Semaine Bleue.....	7



JEUNESSE

Lycée Val de Dôme	8
Sou des écoles	8
CMJ.....	8-9
En route pour la 6 ^e	10-11
Petite enfance.....	11



URBANISME & ENVIRONNEMENT

PLU.....	14-15
----------	-------



ASSOCIATIONS

Couture.....	16
ACCA.....	16
Rappel aux propriétaires d'animaux	16
Bilan.....	17
Monbeaujardin.....	17



SPORTS

Football.....	18
Rugby	18
Club de l'Espérance	19
Gymnastique	19
Tennis.....	20-21



ANIMATION & CULTURE

RDV au prochain numéro



LA VIE DU VILLAGE

Comité des fêtes.....	22
Agenda	23
État civil.....	23

L'ABRI DU CHÂTEAU

Directrices de publication :
Marylène PEYRARD
Valérie CHAMPEY

Les contributeurs :
Clubs et associations,
Représentants
Élus

Crédits photos :
Droits réservés
Shutterstock

Maquette et impression :
Despesse (26)

Tirage :
760 exemplaires

MAIRIE DE MONTÉLÉGER

4 cours des Platanes
26760 Montéleger

04 75 59 50 18

mairie@monteleger.fr

Accueil physique
tous les matins de 8 h à 12 h

Accueil téléphonique
tous les matins de 8 h à 12 h



La gestion de la pandémie aura permis de démontrer, une nouvelle fois, l'utilité et l'efficacité des pouvoirs locaux ! La quasi-totalité des responsables politiques nationaux, à commencer par le Chef de l'Etat et le Premier Ministre, semble enfin reconnaître le rôle majeur des maires et leurs capacités à faire face rapidement et de façon pragmatique aux situations les plus complexes. Pour autant, la recentralisation reste une réalité très concrète, dénoncée par tous les élus locaux, quel que soit leur bord politique. Et nous assistons impuissants à une recentralisation toujours plus forte avec une recentralisation par l'argent et par une bureaucratie de plus en plus contraignante. Rappelons la suppression de la taxe d'habitation qui a porté un coup très dur et sans doute irréversible, à l'autonomie financière et décisionnaire des collectivités territoriales ! Cet impôt avait le grand intérêt d'être à la fois juste et vertueux, ce qui n'est pas du tout le cas de la taxe foncière qui exclue une partie des citoyens, les locataires ! Avec la disparition de la taxe d'habitation, sur quels critères, les citoyens pourront apprécier la performance de gestion des élus ? Si rien ne change, la gestion des maires sera paradoxalement jugée en fonction de redistributions d'argent entièrement maîtrisées par l'Etat. Et ce n'est un secret pour personne : l'Etat

n'a eu de cesse de baisser progressivement les dotations à chaque commune alors qu'il n'a cessé d'affirmer que les transferts de compétences effectués seraient compensés à l'euro près... A titre d'illustration, pour Montéleger, cette dotation a été réduite de plus de la moitié sur les dix dernières années passant de 238 000 euros à 99 000 euros par an. L'Etat fait donc des économies sur le dos des collectivités territoriales et semble avoir oublié ses promesses ! Autre dérive : l'explosion des mécanismes de redistribution d'argent entre communes, redistributions devenues très lourdes pour les communes taxées dont l'impact est difficilement évalué que ce soit pour les communes contributrices ou bénéficiaires. Le problème est qu'en réduisant les capacités d'investissements des territoires les plus dynamiques, en même temps c'est aussi la capacité globale de notre pays qui s'affaiblit ! Il est évident que la perte d'autonomie financière des collectivités territoriales a une conséquence directe sur l'effondrement du rythme de la construction et de la réalisation d'équipements communaux divers. A côté de la recentralisation par l'argent, les rouages d'une bureaucratie de plus en plus lourde viennent asphyxier et gripper littéralement les administrations communales. Prenons pour exemple, l'inflation des normes : l'inflation des textes législatifs et

réglementaires, régulièrement dénoncée, a battu des records ce dernier quinquennat. Personne n'est contre les réformes mais la profusion des règles aboutit, sur le terrain, à l'inverse de l'effet recherché, d'autant plus que « l'Etat apparaît de plus en plus fonctionner « en silos » verticaux, chaque ministère étant investi de sa propre volonté de réformes ». D'où des blocages incompréhensibles et de des pertes de temps et d'argent pour les communes qui ne font que s'accroître. Il est particulièrement irritant d'entendre nos hommes politiques répéter sans cesse les mêmes formules, les mêmes ritournelles et procéder aux mêmes envolées sur les valeurs républicaines par ci, sur les valeurs républicaines par là. Et de constater en même temps, une volonté méthodique, constante, régulière, systématique de porter de mauvais coups à la démocratie réelle, de s'acharner à réduire les libertés locales. La démocratie réelle, nous ne cessons de le redire, consiste dans la mise en œuvre d'une authentique décentralisation démocratique, d'une manière plus précise et plus concrète dans l'application de deux principes parfaitement complémentaires : le principe de proximité et le principe de subsidiarité. Qu'est-ce que la proximité ? C'est la possibilité pour les citoyens de contrôler facilement la gestion publique et c'est précisément

L'ÉDITO

de votre Maire

En 2022, quel Président ?

ce qui se réalise dans nos communes qui sont considérées, à juste titre, comme les cellules de base de la démocratie. Et la subsidiarité consiste à ne transférer à l'échelon supérieur que les fonctions et les missions que les communes ne peuvent absolument pas accomplir par elles-mêmes

Il saute aux yeux que si l'on se place du point de vue de l'idéal démocratique, il y a intérêt à ce que les communes soient de la plus petite dimension possible de sorte que la coïncidence entre la population et le conseil municipal soit la plus étroite possible. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les communes avaient succédé autrefois aux paroisses de l'ancien régime. Toutefois il est clair, aujourd'hui, qu'une commune trop petite, d'une manière générale, ne possède pas les ressources indispensables à une gestion locale autonome d'où la nécessité d'atteindre une dimension suffisante pour répondre correctement aux exigences du service collectif : bâtiments (école, mairie, salle des fêtes, église) voirie, assainissement, eau, électricité, ordures ménagères. Si ces services sont difficilement compatibles avec une commune trop petite, il n'en résulte pas moins que ce n'est pas la plus vaste étendue qui peut fournir la meilleure façon de résoudre les problèmes municipaux. On aperçoit très vite la nature de la meilleure synthèse : la commune ayant une dimension restreinte avec la capacité de rendre facilement les services essentiels de proximité. C'est manifestement cette recherche de synthèse qui pendant longtemps, avec un certain bonheur, a permis à la fois la constitution des communes et l'établissement de la géographie administrative du pays.

Et voici que depuis trente ans, on s'est mis à raisonner autrement. On a donné de plus en plus dans le gigantisme : communautés de communes de plus en plus vastes, communautés d'agglomération immenses, régions aux limites toujours repoussées et cela toujours au même motif technocratique et bureaucratique selon lequel on allait atteindre des performances supérieures en résultats, avec une économie de moyens spectaculaires. Comme le soupçonnaient les esprits les plus lucides, le raisonnement n'a pas tardé à se relever révéler complètement faux et malgré cela, on a continué dans la même direction alors que le gigantisme a coûté très très cher : avec une ascension impressionnante de très nombreux fonctionnaires territoriaux ! Les résultats n'ont pas été meilleurs et les communes ont vu se réduire de manière drastique leur autonomie au grand détriment des intérêts de leur population. Une conclusion évidente devrait s'imposer : il faut essayer d'en finir avec une verticalité toujours accrue de la gouvernance administrative dont tout démontre qu'elle est négative tout au temps sur le plan de la démocratie réelle que sur le plan des finances nationales et locales. L'occasion va nous en être fournie avec la prochaine élection présidentielle 2022. Depuis quelques années, il s'est constitué, en dehors des clivages habituels, un parti spécial, c'est le parti des Maires de France représenté aujourd'hui par l'AMF (Association des Maires de France) dont nous venons de renouveler la direction. Nous nous félicitons de l'élection de son Président M David Lisnard et de la réélection de son 1er Vice-Président M André Laignel. Nous savons qu'avec cette équipe les maires

seront bien représentées auprès de l'Etat et que les populations ne pourront qu'en bénéficier. Car au niveau des municipalités, les clivages politiques nationaux s'estompent et même disparaissent. Il y a un programme commun de tous les maires de France et donc de leurs populations. Y a-t-il une manière de gauche ou de droite de jouer au rugby, au foot ou au tennis, à l'évidence non ! Y a-t-il une manière de droite ou de gauche de construire des bâtiments municipaux, à l'évidence non ! Y a-t-il une voirie, un assainissement un équipement municipal de droite ou de gauche, à l'évidence non ! Quant à l'urbanisme, si l'Etat n'encombrait pas les communes avec un arsenal très lourd de réglementation, il ne s'en porterait que mieux !

Il y a donc incontestablement un programme commun de l'immense majorité des maires en France, coïncidant avec l'intérêt des populations : c'est l'autonomie communale c'est la démocratie municipale, seule démocratie réelle ! C'est pourquoi à la prochaine élection présidentielle, nous voterons pour celui ou celle qui s'engagera, formellement entre autres, dans le sens d'une restauration complète de l'autonomie communale qui a été si sérieusement mise à mal toutes ces dernières années. Certes nous dira-t-on, quelle garantie les candidats à la présidentielle pourront-ils fournir de leur sincérité ? C'est incontestablement une véritable interrogation. Il n'est cependant pas interdit de multiplier les questions et d'essayer d'apercevoir à travers les réponses l'authenticité des engagements qui seront pris. Bonnes fêtes de fin d'année.

Marylène Peyrard
Maire de Montléger



2022
une année magique, lumineuse et positive



Marylène PEYRARD,
Maire de Montléger
et le Conseil Municipal

vous souhaitez une année 2022 magique, lumineuse et positive
et vous invitez à partager le verre de l'Amitié
le vendredi 21 Janvier à 18 h 30 à l'Espace Cathelin.

À l'Abri du Château - Décembre 2021

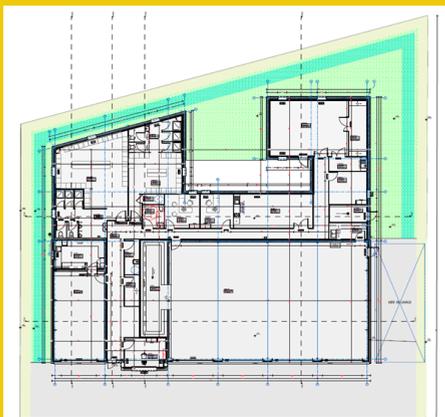
POMPIERS

Nouvelle caserne !

Les travaux approchent. Nous partageons avec vous le plan de notre future caserne. Cet équipement prend en compte toutes les spécificités du volontariat 2021 ainsi que toutes les améliorations apportées dans le monde du secours. Elle va être construite dans la zone artisanale de Platel, derrière la station essence à la sortie nord de Beaumont-lès-Valence.

Les grandes lignes du projet :

- des vestiaires pour 40 hommes et 20 femmes, ainsi que des vestiaires feux pour éviter la contamination par les gaz polluants du reste des locaux
- quatre travées « incendie » permettant le stationnement d'un poids-lourd ou deux véhicules légers par travée.
- une travée pour l'ambulance séparée des autres avec son espace de désinfection
- un espace de vie avec une terrasse
- une salle de cours, ainsi que des locaux administratifs



À l'Abri du Château - Décembre 2021



CROSS BI-DEPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS

Il aura lieu le samedi 22 janvier sur le site des stades de Montéléger. Finale Drôme-Ardéchoise de cross réservée aux sapeurs-pompiers, 5 courses détermineront les qualifiés pour la finale nationale en mars.

Entre 500 et 700 jeunes sapeurs-pompiers, pompiers actifs et pompiers honoraires sont attendus. Les courses auront lieu entre 11 h et 16 h. Des animations sont programmées tout au long de cette journée festive et sportive, nous vous attendons nombreux pour les encourager.

SAINTE-BARBE DEPARTEMENTALE

La cérémonie annuelle des sapeurs-pompiers présidée par Mme La Préfète, par la présidente du conseil départemental et par le contrôleur général directeur départemental du SDIS26 se tiendra le 15 janvier sur notre centre de secours.

La cérémonie avec exposition de véhicules anciens et récents aura lieu à l'arrière de la mairie de Beaumont-lès-Valence.

La salle des fêtes beaumontoise accueillera les discours et le vin d'honneur servi à l'issue.



DRAPEAU DU CENTRE

Le centre de secours ne disposait pas de drapeau à son effigie, c'est chose faite. Projet porté par Jérôme et Frédéric, ce drapeau apportera une touche solennelle à nos cérémonies. Une vraie fierté pour nos pompiers.

SAPEURS-POMPIERS ET MONTELEGEAIS

Ils sont au nombre de **sept**, ils sont montélégeois et sapeurs-pompiers volontaires. Si comme eux, vous souhaitez vous investir pour la sécurité et que vous avez du temps, notamment en journée, n'hésitez plus, rejoignez-nous.



BORNUAT PIERRE a 48 ans et il habite route de Vicherolle. Engagé depuis avril 2016, il est gérant d'un établissement de restauration sur le secteur de Chabeuil.



BOURGUIGNON JONATHAN a 36 ans et il habite quartier Beauvert. Engagé comme pompier volontaire depuis 2013, il nous a rejoint en juillet 2020. Ostéopathe, il exerce quartier Beauvert.



CHAIX THIBAUT a 25 ans et est domicilié chez ses parents au lotissement le Petit Bois. Il termine ses études et il est engagé depuis novembre 2013.

POMPIERS



CHOPARD PAOLA a 19 ans, elle est domiciliée chez ses parents quartier Périon. Elle s'est engagée en juillet 2019. Elle est étudiante en médecine.



DAMEY JORIS a 23 ans et vient d'aménager quartier Saint-Amand II est responsable qualité et sécurité dans une base logistique valentinoise. Il s'est engagé en janvier 2015.



LEDOUX EMERIC a 48 ans et habite quartier Sivassières. Il est conducteur de travaux dans les bâtiments à structure bois. Il s'est engagé en juillet 2017.



MOLANÇON CARINE a 41 ans et habite quartier Beaulieu. Comptable de profession dans une entreprise d'Etoile-sur-Rhône. Elle s'est engagée en septembre 2014.



FANNY FALETTO est la petite dernière à nous rejoindre. Elle a 17 ans et habite quartier Périon. Elle nous a rejoint le 1er décembre 2021 et passera son baccalauréat en juin prochain.

Sans oublier également Lucie MOLANÇON, qui vient de rentrer en 1^{ère} année à l'école des jeunes sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône et le Lieutenant-Colonel Laurent BLANCHARD, chef de groupement au SDIS 26.

RECENSEMENT 2022

C'est pour bientôt !



En raison de la crise sanitaire, le recensement de la population de 2021 a dû être annulé, et commencera donc le 20 janvier 2022, pour se terminer le 19 février.

Le recensement est organisé par l'INSEE à l'échelle nationale, et par la commune à l'échelon local. Il a pour but de mieux connaître la population, sa répartition, ses conditions de vie, afin de dimensionner au mieux les infrastructures locales.

En particulier, la population légale, qui est le résultat du recensement, a un impact direct sur l'argent que l'État alloue à la commune (la DGF dont parle Mme le Maire dans son édito) !

C'est pourquoi, se faire recenser, c'est non seulement une obligation légale, mais avant tout un devoir civique.

En pratique, comment ça se passe ?

Dans un premier temps, courant décembre et début janvier, des agents de la commune vont baliser le terrain : mettre à jour la liste des logements, repérer l'emplacement des boîtes aux lettres, identifier les résidences secondaires, etc. Vous aurez sans doute l'occasion de les voir passer devant chez vous !

Ensuite, chaque agent recenseur se verra attribuer un secteur de la commune, et fera une première tournée pour déterminer le meilleur itinéraire pour visiter tous les logements qui lui sont attribués.

Puis arrive le 20 janvier, et le recensement

proprement dit commence. Les agents recenseurs passeront dans ces premiers jours déposer dans chaque boîte aux lettres éligible un courrier contenant des codes d'accès pour se faire recenser par Internet.

Il est vivement recommandé de choisir cette solution. C'est plus simple pour vous, il y a moins de risque d'erreurs dues à la transcription des réponses manuscrites, et l'agent recenseur n'a pas besoin de repasser chercher les formulaires complétés.

Pour ceux qui n'ont pas d'accès à Internet, où qui ne se sentent pas assez à l'aise avec l'informatique, la commune va essayer, sous réserve des possibilités techniques, de proposer un point d'accès en mairie, avec accompagnement par les agents communaux. Pour les boîtes aux lettres non éligibles, ainsi que pour ceux qui n'auront pas répondu par Internet dans les temps, les agents recenseurs passeront déposer des formulaires papier, et convenir d'un rendez-vous pour les récupérer remplis.

Merci à tous de se rendre aussi disponible que possible en soirée et les samedis pendant la période concernée : plus vite vous aurez répondu, moins nos agents recenseurs vous embêteront !

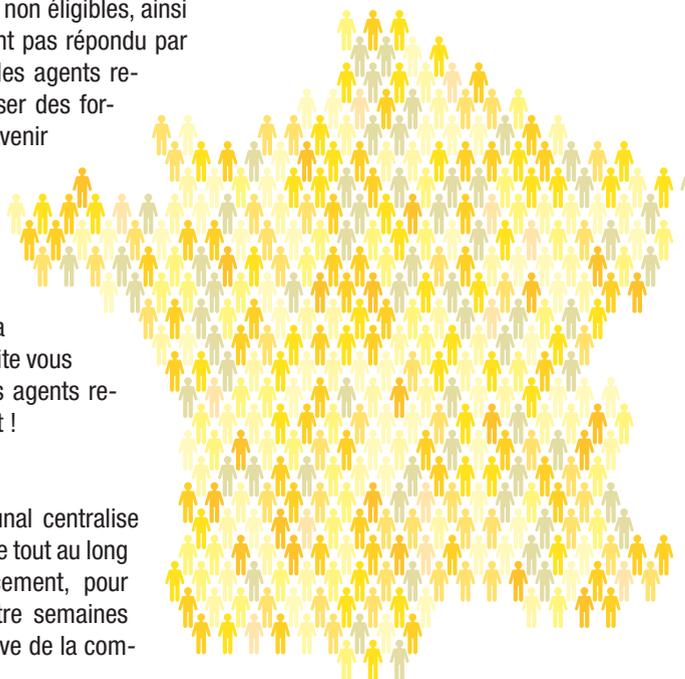
Et ensuite ?

Le coordonnateur communal centralise les réponses reçues, vérifie tout au long de la campagne l'avancement, pour aboutir au bout des quatre semaines à une couverture exhaustive de la com-

mune, et envoie à l'INSEE les réponses sur papier.

Puis l'INSEE procède à de nombreuses vérifications, et quand il est certain qu'il n'y a plus de doublon, anonymise entièrement les données. Celles-ci sont par la suite utilisées pour calculer la population légale de chaque commune, mais aussi réaliser de nombreuses études statistiques, qui peuvent être consultées sur le site de l'INSEE.

Guillaume Lestringant
Coordonnateur communal
et secrétaire de mairie



COURRIELS

Nouvelles adresses

À compter du 1^{er} janvier 2022, les moyens de joindre la mairie s'étoffent !

Vous pourrez utiliser les adresses courriel suivantes :

- urba@monteleger.fr
Urbanisme
- peri@monteleger.fr
Service périscolaire, CMJ
- ccas@monteleger.fr
CCAS, affaires sociales
- environnement@monteleger.fr
Environnement, agriculture, sécurité
- communication@monteleger.fr
L'Abri du Château, site Internet
- st@monteleger.fr
Voirie, réseaux, espaces verts
- mairie@monteleger.fr
Tout le reste



Le CCAS de Montéléger, partenaire de la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 4 au 10 Octobre 2021, a choisi d'organiser sur sa commune 2 conférences destinées aux seniors avec pour finalité la possibilité de s'inscrire pour participer à des ateliers.

Sur notre commune, les 2 thèmes de conférences retenus sont :

- Sensibilisation à la pratique du Numérique (Association La B@se)
 - Équilibre et Prévention des chutes (Association Kiné prévention Auvergne Rhône Alpes)
- À l'issue de ces 2 conférences, 17 personnes se sont inscrites à l'atelier Pratique du Numérique et 18 personnes à l'Atelier Equilibre et Prévention des Chutes.



Équilibre et Prévention des chutes



Sensibilisation à la pratique du Numérique

SEMAINE BLEUE

Démarrage des ateliers



L'association Kiné Prévention Auvergne Rhône Alpes (KPAURA) accueille chaque jeudi depuis le 18 Novembre 2021 à 10 h 30, un groupe de 10 personnes

pour 8 séances d'1 heure. Pour répondre à la demande, il est envisagé d'accueillir un 2^e groupe de 8 personnes pour une session sur un jour différent de la semaine si un financement supplémentaire est accordé par le département.

Les Kinésithérapeutes de KPAURA vous invitent à vous consulter en ligne le lien <https://youtu.be/lkZKyk90K-Q> qui vous présente une routine Age'ilité en vidéo à faire tous les jours pour un bon équilibre pour la journée.

INTERNET ET MOI

La fracture numérique

De plus en plus souvent, les administrations ne sont accessibles que par Internet à l'aide d'outils numériques tels que les ordinateurs, les tablettes ou les téléphones mobiles. Par ailleurs l'État et les collectivités engagent également une action de dématérialisation des procédures.

Un certain nombre de personnes, jeunes ou moins jeunes, sont démunies face à ces évolutions des techniques numériques qui remplacent la communication naturelle entre les gens. L'appui de proches est souvent indispensable pour les aider.

Les cours effectués par la B@se se terminent.

Face à ces constats, une équipe de bénévoles a pour projet de créer l'association Internet et Moi.

Cette association proposerait, avec l'accord de la Mairie de Montéléger, des permanences d'aides individuelles aux personnes rencontrant des difficultés dans l'utilisation d'Internet.

Cet accompagnement se ferait, soit sur leur ordinateur ou leur tablette, soit sur l'ordinateur ou la tablette de l'association, la liaison Internet étant fournie par la Mairie.

Si cette initiative, soutenue par la municipalité, vous intéresse et correspond à un besoin,

venez assister à la réunion le 19 Janvier de 19h à 20h30, salle POLIGNY à MONTELEGER. Lors de cette réunion, le projet sera présenté au public, et une discussion sur les besoins des personnes présentes en matière d'Internet sera menée.

Si des personnes compétentes pouvant encadrer les permanences sont motivées pour rejoindre l'équipe actuelle, elles seront les bienvenues.

À l'issue de cette rencontre, si le besoin est confirmé, l'association « Internet et Moi » sera créée et les permanences mises en place.

Contact : asso-ietm@laposte.net

LYCÉE VAL DE DRÔME

Après avoir eu, grâce au travail de tous, élèves et adultes, de bons résultats aux examens de fin d'année dernière avec 100% de réussite au DNB, 100% au CAP Sapver et 100% au Bac Pro, les différentes classes du lycée agricole du Val de Drôme Apprentis d'Auteuil ont organisé plusieurs sorties de cohésions, et d'immersion dans le monde du travail lors de sorties scolaires.

De nombreuses classes ont pu participer à une journée canoë sur la rivière Drôme, ce qui fut pour certains une grande première.

Les terminales et les 1^{ère} Bac Pro Agroéquipement ont commencé l'année scolaire par un voyage d'études au Sommet de l'Élevage qui se trouve être le premier salon international annuel, et qui se tient durant 3 jours à Cournon-D'Auvergne près de Clermont Ferrand. Ils ont pu aller à la rencontre d'environ 1512 exposants. Les élèves ont assisté à des concours et des présentations animales. Durant leur séjour ils ont aussi visité le musée Michelin et sont allés visiter une exploitation de céréales.

Les autres lycéens du Bac Pro ont passé une matinée à faire du canoë puis sont allés visiter plusieurs exploitations à Alex : de la récolte du tournesol de semences, jusqu'au conditionnement des melons.

Tous les élèves de Bac pro garderont également en mémoire une journée en Camargue. Ils ont été accueillis par la Manade Bon spécialisée dans l'élevage de taureaux et du riz. Cette journée s'est terminée, par une course

Camarguaise qui est une course à la cocarde dans les arènes de St Rémy de Provence : un univers culturel inconnu pour des jeunes de la Drôme.

Un début d'année bien rempli pour les élèves du lycée agricole, avec des animations ainsi que des rendez-vous à venir très nombreux pour le lycée :

- la journée pour l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies
- le brame du cerf
- la visite des Dombes
- la semaine de la santé et du développement durable
- de nombreuses visites auprès des professionnels aussi bien pour les BAC pro que



pour les élèves de 3^{ème}.

De nombreux moments de partage restent à venir avant de finir l'année, une messe et un repas de Noël.

Le lycée et les élèves espèrent pouvoir partager en 2022 des moments chaleureux avec les habitants de Montéleger comme avant la pandémie.



LE SOU DES ÉCOLES

Compte sur vous

« **Quand on aime, on ne compte pas** »
C'est la devise des membres de l'association du Sou des Écoles de Montéleger.

Une quinzaine de parents d'élèves ainsi que l'équipe enseignante et périscolaire se mobilisent pour soutenir les projets de l'école : de quoi permettre aux 138 enfants du primaire comme de la maternelle de garder des souvenirs qui comptent et les poussent en avant sur le chemin de la vie.

Cette année, l'association peut s'appuyer sur des membres pleins d'expérience mais aussi sur des nouvelles recrues, venues renforcer l'équipe en début d'année scolaire.

Nous remercions Mme Stéphanie CHOPARD qui a oeuvré pendant de nombreuses années à la tête de l'association et qui, tout en restant active au sein de l'association, laisse la place de présidente à Mme Camille TRIBOULIN. Merci aussi à Mme Sylvie BLACHE dont les compétences ont été précieuses au sein du bureau de l'association et qui reste présente à nos côtés en tant que membre. Nous tenons également à remercier Mmes Stéphanie BARD, Claudine FOYATIER, Claire ROSSIGNOL et Sonia LEONIE qui quittent l'association pour la plupart du fait du départ de l'école de leurs enfants.

Dès la rentrée scolaire, l'équipe, peu avare de son temps, s'est réunie avec entrain et enthousiasme, bien décidée à insuffler de la joie et du dynamisme dans le contexte sanitaire que chacun connaît.

Compte à rebours

S'il est vrai que l'année scolaire déjà bien enta-

mée nous invite à aller de l'avant, il est encore temps de se souvenir des belles actions vécues au sein de l'école en fin d'année dernière.

Les restrictions dues à la pandémie n'ont pas permis de vivre la classe découverte comme prévu. Le projet a été transformé en semaine d'activités pour les CM2 et c'est grâce à la persévérance de l'équipe enseignante comme du Sou des Ecoles, que le petit déjeuner a pu être offert aux élèves de CM2 au réveil de la nuit de camp organisée dans le verger de l'école.

Certains élèves de primaire se rappelleront avec émotions de leur sortie « écriture poétique dans les arbres » tandis que petits et grands gardent dans leur mémoire le « moment retrouvaille » de fin d'année qui a permis aux familles d'évoquer l'année scolaire autour d'un buffet.

L'association du Sou des Écoles a à coeur de remercier, au travers de cadeaux, les acteurs de l'école qui partent vers d'autres horizons.

L'année dernière, l'école a dit au-revoir avec émotion à Mmes Olivia VERNET et Denise DECUGIS.

Comptez les étoiles avec nous

Forts du souvenir de l'année dernière, nous vous invitons à présent à regarder en avant et à vous plonger avec nous dans la féerie de Noël. L'association organise, en lien avec la mairie et l'école, un véritable marché de Noël avec les ingrédients indispensables à un tel moment : décorations réalisées par les élèves, artisanat, père-noël, gourmandises, vins chauds etc.

Votre participation à cet événement unique sera l'occasion de soutenir les activités de

l'école et notamment la classe découverte qui aura lieu pour les CE2, CM1, CM2 en février 2022.

Au-delà de l'aspect financier, c'est aussi une belle manière d'ouvrir à nouveau les portes de l'école et de créer des échanges entre générations au sein du village – échanges si souvent restreints par le contexte sanitaire.

Notre équipe foisonne d'idées et ne manquera pas d'innover dans la suite de l'année scolaire. En attendant, nous comptons sur vous car chaque geste est une manière d'encourager l'équipe enseignante mais aussi les élèves dans leur parcours scolaire.

Miryam Lott

Sou des écoles
MONTELEGER

Vendredi
3
DECEMBRE
A partir de 18h
(Parking de l'école)

MARCHÉ de NOËL
Du Sou des écoles de Montéleger

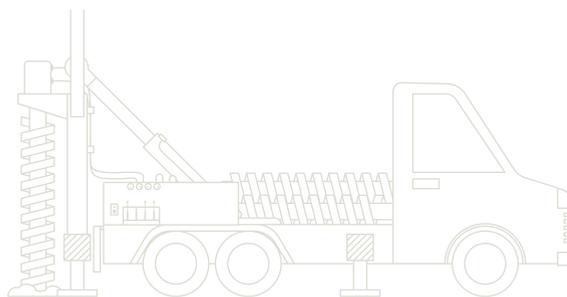
Artisans, producteurs et commerçants (Sapins, Huîtres, Bougies, Bijoux, Peintures...)
Photo avec le Père Noël / Vente de décorations faites par les enfants
Buvette et Tombola 100% gagnant

En cas d'intempérie, le marché se déroulera à la salle des fêtes (PASS Sanitaire Obligatoire en intérieur)
Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.



FORAGE ET PUITIS

CAMPAGNE DE RAPPEL



Sur le recensement des prélèvements d'eau agricoles à des fins d'irrigation :

Tout ouvrage de prélèvement d'eau doit être déclaré. Les ouvrages non déclarés doivent soit être comblés dans les règles de l'art soit être régularisés.

Sont concernés par cette campagne : Les propriétaires ou usagers d'un pompage, ou un forage, puits ou un stockage d'eau (retenue sur cours d'eau, retenue collinaires,...) qui n'est pas déclaré.

L'ouvrage en question est utilisé régulièrement ou au moins une année sur 5.

Le prélèvement se trouve dans le département drômois, ou sur le bassin versant de la Méouge (en partie 05) ou de la Bourne (en partie 38). La commune Le Pouzin (07) est également concernée pour les parcelles se trouvant sur la rive gauche du Rhône (à côté de Loriol-sur-Drôme).

Les agriculteurs concernés sont invités à remplir une demande de régularisation avant le 31/12/2021. Il est possible de retirer le formulaire de demande auprès de la chambre d'agriculture de la Drôme ou de la DDT 26.

Réglementation sur les puits et forages d'eau à usage domestique :

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout puits ou forage d'eau à usage domestique doit être déclaré

auprès du maire de la commune d'implantation (décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008).

Cette déclaration est valable aussi bien pour les ouvrages existants avant 2009 que pour ceux réalisés après cette date.

Depuis le 25 août 2021, les entreprises doivent tenir un registre des forages d'eau qu'elles réalisent, quel qu'en soit l'usage, et doivent les déclarer pour le compte de leur client au maire de la commune concernée dans les trois mois suivant leur réalisation ((loi L2224-9 du 22 août 2021). Elle se réalise de façon simple au moyen du formulaire Cerfa n°13837*02.

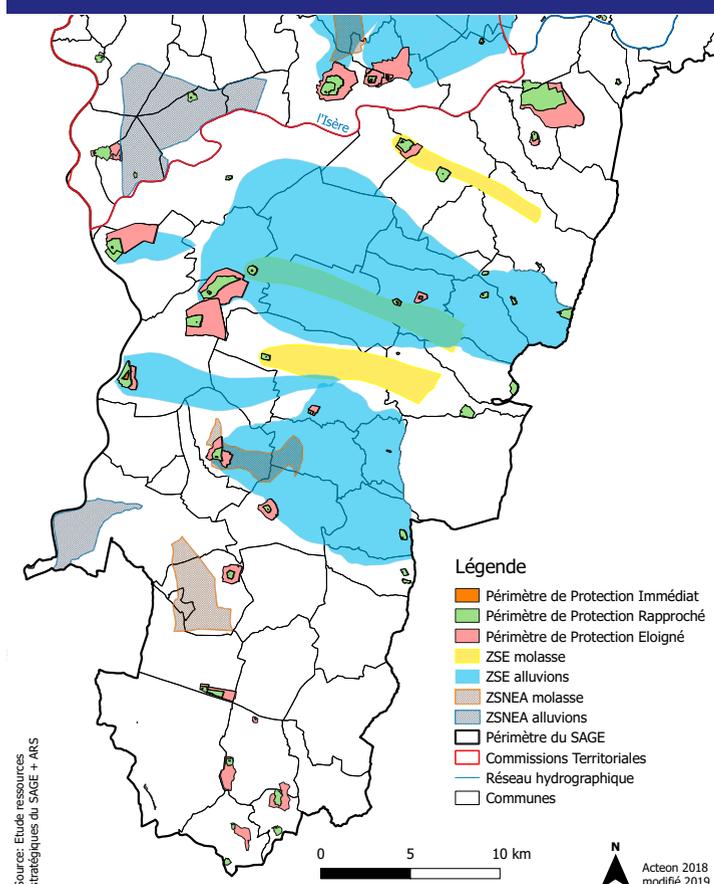
Attention, suite à l'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence en décembre 2019, il est désormais interdit de réaliser tout nouveau puits ou forage d'eau à usage domestique sur certains secteurs du territoire communal.

Si vous possédez un puits ou un forage d'eau, pensez à déclarer votre ouvrage si vous ne l'avez pas encore fait.

Si vous avez un projet de puits ou forage d'eau, vérifiez s'il est interdit ou autorisé en vous rapprochant de la mairie.

Francis Vandermoere
Adjoint sécurité et environnement

C57 - R6 - c_ ZONES DE SAUVEGARDE ET PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DE CAPTAGES EN PLAINES DE VALENCE



Source: Etude ressources stratégiques du SAGE + ANS

URBANISME

Les projets de constructions et d'agrandissements sur notre commune sont actuellement très nombreux.

Concernant les lotissements voici un état des lieux à ce jour:

- Lotissement Parc des Monédières: 16 lots, 6 permis accordés, les autres sont en cours d'instruction.
- Lotissement Serre d'Orfeuille: 7 lots, après quelques retards la plupart des projets sont en cours d'instruction, 2 permis accordés
- Hameau du Château : 14 lots occupés, 16 lots ouverts à la location, à terme 30 lots prévus

À venir :

- terrain Roussillon discussions en cours.
- IME des Colombes: l'ADAPEI ne s'est encore prononcé sur le lotisseur. La mairie s'est positionnée afin d'obtenir la jouissance du parking pour un projet éventuel d'un bâtiment du service technique

En général nous réceptionnons très souvent des demandes de permis qui ne respectent pas le PLU et le PERMIS D'AMÉNAGER attaché au lotissement et à la zone concernée. Nous les renvoyons vers l'instructeur voire vers l'architecte conseil de l'agglomération.

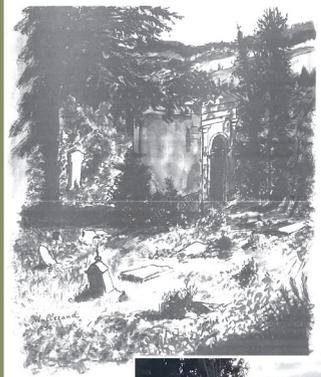
Quelques parcelles en zone UD sont encore constructibles sur notre commune.

Pour tout aménagement concernant les propriétés construites (agrandissements, clôtures, ouvertures), vous trouverez en mairie tous les conseils et les pièces nécessaires à votre projet. Vous pouvez me contacter pour toute information. Bonnes fêtes de fin d'année

Jean Paul Fontaine
1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme

LA CHAPELLE ET LE CITY PARC

Travaux et réouverture



1733

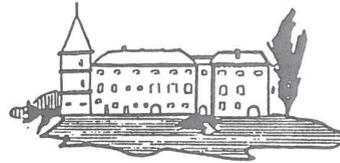
2021



À l'Abri du Château - Décembre 2021



"CONSERVONS LA MEMOIRE DE NOTRE VILLAGE"



Oui, si nous voulons que notre village garde son âme, il est normal de rappeler de temps en temps un peu de son passé. Aujourd'hui, nous pouvons nous flatter d'avoir eu sur nos terres, au Château de Montléger, Marie-Odile BERNON et son fils J.P. Gabriel BERNON, comte de Montléger et maréchal de camp. Leurs dépouilles mortelles reposent dans l'ancien cimetière situé au pied du château, dans un petit oratoire funéraire. Le maréchal eut un fils non moins célèbre, puisque son nom, le général de MONTELEGER, est inscrit au côté sud de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Il est bon d'en garder le souvenir au moment où la municipalité s'interroge sur la destination de ce cimetière. Ce petit monument, qui possède une assez belle façade, est en voie de délabrement, mais les finances de la commune, toujours face à d'autres priorités, ne favorisent guère un transfert éventuel dans le nouveau cimetière.

Dans ce bulletin, vous découvrirez cet oratoire dessiné par Marc WALLERAND ; je le remercie ici pour cette exécution soignée et réaliste (suite dans le prochain bulletin).

V. Y.

* * * * *

En 1742, le château et ses dépendances, la seigneurie et ses droits, passèrent à Mme Marie-Claire BERNON ⁽¹⁾, veuve de M. Gabriel BERNON, juge de Romans et père de l'illustre maréchal de camp (décédé à Montléger en 1833, le 11 Octobre, âgé de 97 ans).

Gabriel BERNON, juge royal et lieutenant de police, marié le 21 Février 1733 à sa cousine Marie-Claire BERNON. Celle-ci étant veuve, cédé à son beau-frère, par acte du 19 Juillet 1740, la charge de juge royal. Elle acquit en 1742 la terre de MONTELEGER et en prit le titre, qu'elle transmit à ses enfants :

1°) Jean-Pierre Gabriel, comte de Montléger, naquit à Romans en 1736, servit dans les mousquetaires, dans le régiment de Bourgogne-Cavalerie, et dans le 4ème régiment de chevaux-légers. Il prit sa retraite le 1er Mars 1791, avec le grade de maréchal de camp et la croix de commandeur de Saint-Louis. Il acheta à Romans, de M. Duvivier, l'hôtel des Allées. Il est mort le 11 Octobre 1833, âgé de 97 ans, laissant son nom et ses biens à son gendre, M. Auguste PAVIN de LA FARGE ⁽²⁾. Il avait eu de Victoire HUVELIN, née en Alsace, un fils et deux filles :

2°) Thérèse, née le 11 Avril 1739, mariée le 27 Avril 1758 avec Alexis de GLASSON, capitaine au régiment d'artillerie de Grenoble.

3°) Claire, alliée, le 20 Janvier 1755, à Jean du PORTROUX, procureur du roi.

1°) Le vicomte de MONTELEGER (Gabriel Achille Alphonse), né le 6 Janvier 1780, entrée au service en qualité de secrétaire du général BON, en Egypte. Colonel du 26ème régiment de dragons en Espagne, général de brigade en 1813 et commandant de la légion d'honneur, aide de camp du duc de Berry en 1814. Commandant ensuite une brigade de cavalerie de la garde royale, décédé à Bastia le 2 Novembre 1825, étant gouverneur de la Corse. Il s'était alors déjà tellement fait apprécier que la municipalité de Bastia, interprète du sentiment public, décida que ses restes seraient inhumés dans la principale église de la ville, et que des services commémoratifs de son décès furent ensuite célébrés un peu partout. Le nom du général de Montléger est inscrit au côté sud de l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Il ne s'était pas marié.

2°) Joséphine Olympe Laure, née en 1785, unie le 10 Octobre 1806 à Claude Auguste PAVIN de LA FARGE.

3°) Adélaïde, née en 1790, alliée le 18 Juillet 1815 à Claude Romain MORTILLER, ancien capitaine de cavalerie.

⁽¹⁾ Décédée le 16 Prairial an 3 à 87 ans (registre de Montléger).

⁽²⁾ D'une famille du Vivarais. Créateur des ciments Lafarge au Teil.

La Chapelle

Ce joli lieu avait déjà, il y a quelques années suscité la curiosité dans un bulletin municipal (abri de 1992). Aujourd'hui, nous sommes ravis de vous faire part de ses aménagements et de vous donner un petit cours sur son existence : l'histoire de cette chapelle nous transporte en 1733 !

Après la rénovation de La Chapelle, il fallait réhabiliter l'accès et le parc autour. Un gros nettoyage et débroussaillage a été réalisé autour de la Chapelle ainsi que la construction d'un cheminement piéton pour pouvoir faire le tour et traverser le terrain en entrant par les escaliers et en sortant par le haut. Ces travaux ont été effectués afin que chacun puisse profiter de ce lieu calme et tranquille.

Le city park

Après le remplacement de certain élément, le terrain était devenu impraticable.

Nous avons refait remodeler le terrain, replanter le gazon afin qu'il n'y ait plus de trous. Un nouvel arbre a été planté à la place de l'ancien saule pleureur pour que nous retrouvions un espace ombragé autour de la table.

L'espace redevient praticable pour tous, et petits et grands peuvent profiter de ce lieu en toute sécurité. Nous sommes ravis que cet endroit plaise aux petits comme aux grands !



LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE

COURONNE DE PORTE

Prendre un cintre en fil de fer, l'ouvrir et enfiler des boules de Noël de tailles, couleurs, textures différentes selon vos envies. Refermez le cintre et venez attacher une branche de sapin, de houx avec un joli ruban assorti. Accrochez à votre porte et attendez le Père Noël !!

MINI SAPIN

Êtes-vous fatigué de faire des folies sur un arbre de Noël pleine grandeur chaque année ? Ou avez-vous l'impression de ne pas avoir le temps cette année ? C'est peut-être l'année pour éviter le grand sapin et garder les choses simples avec un mini sapin de Noël. Essayez une version différente du sapin de Noël minimaliste en créant cette version miniature DIY. N'utilisez que la pointe d'un pin. Placez-le dans un vase transparent avec un peu d'eau, posé sur un plan de travail ou une table, un joli ruban autour du vase une simple corde et le tour est joué !

LES BLAGUES DE NOËL !

1. Comment s'appelle le gâteau le plus dur au monde ?	7. Pourquoi le Père Noël porte-t-il des bretelles noires ?
2. Mon premier est une voyelle. Mon deuxième est une couleur. Mon tout est une saison	7. Que dit un sapin de Noël qui arrive en retard le soir du réveillon ?
3. Mon premier est une consonne. Mon deuxième est une note de musique. Mon tout s'offre à Noël.	8. Comment appelle-t-on un chat tombé dans un pot de peinture verte le jour de Noël ?
4. Pourquoi le Père Noël a-t-il une barbe blanche ?	10. Qu'est-ce qui a 34 jambes, 9 têtes et 2 bras ?
5. Habituellement, je réchauffe les pieds mais à Noël, on me remplit de cadeaux. Qui suis-je ?	11. « Ho ! Ho ! Ho ! » Savez-vous pourquoi le Père Noël rit tout le temps ?
6. Sans moi, les sapins seraient sains. Qui suis-je ?	12. Comment faire entrer deux Pères Noël dans un réfrigérateur ?

RÉPONSES : 1. La bûche de Noël 2. I-vert (hiver) 3. K-do (cadeau) 4. Pour se différencier du Petit Chaperon Rouge voyons! 5. Le bas de Noël 6. La lettre P 7. Pour tenir son pantalon voyons! 8. Un chat-peint de Noël 9. « Je vais encore me faire enguirlander... » 10. Le Père Noël et ses rennes... 11. Parce que ce n'est pas lui qui paie les cadeaux... 12. Impossible ! Il n'existe qu'un seul Père Noël ! ---- source : jesuisunmaman.com

LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE

En souvenir de cette commémoration du 11 novembre, une Montélégeoise, L. Garnier, professeur honoraire de lettres classiques, nous a fait le plaisir de nous transmettre ce joli poème d'Arthur Rimbaud et de nous faire partager une petite page d'histoire pour que nos pensées se tournent vers nos soldats qui sont tombés au cours de ces horribles conflits...

"A la Toussaint, nous pensons à ceux qui nous ont précédés, nous allons au cimetière... Arthur Rimbaud assiste en 1870 à l'horreur de la guerre Franco-Prussienne. Il écrit ce sonnet à l'âge de 16 ans."

Le Dormeur du val

C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ! il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme.
Nature, berce-le chaudement : il a froid !

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.



VITE... DANS LA HOTTE DU PÈRE NOËL



Une brodeuse était si pauvre qu'elle ne pouvait s'offrir ce dont elle rêvait pour réaliser napperons, pochettes, sacs, coussins, trousse, tricots...

Elle décide alors d'écrire une lettre au Père Noël comme on jette une bouteille à la mer.

Lorsque le Père Noël la reçoit, il la lit à haute voix, et dans sa caverne d'Ali baba, les objets magiques s'animent et s'invitent dans sa hotte pour combler les vœux de la brodeuse :

- * les étoffes rivalisent de couleurs chatoyantes,
- * les pique-aiguilles, ciseaux, coton, dés, épingles, fils... se bousculent dans la trousse à couture,
- * la laine mousseuse s'enroule autour des aiguilles à tricoter,
- * les magazines sont fiers d'exhiber leurs techniques et leurs modèles de broderie...

Comme un conte de fée, la brodeuse a reçu sous le sapin, toutes ces fournitures qui la comblent, elle peut maintenant piocher dans sa corbeille à ouvrages pour confectionner :

- * le napperon tissé de fils d'argent,
- * la pochette en lin finement brodée qui sentira bon la lavande,
- * le sac en patchwork avec ses coloris bigarrés,
- * la lisette douillette qui couvrira ses épaules l'hiver.

Merci Père Noël...

Jocelyne et Agnès
Association « L'Atelier Couture »

Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Le brûlage à l'air libre des déchets verts, *c'est interdit !*



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution**.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier [article 131-13 du code pénal].



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !



Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

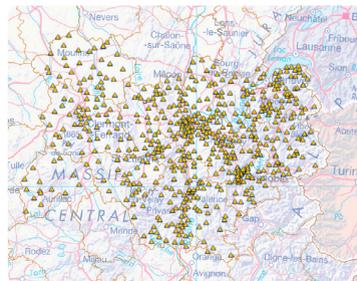
Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ **5 sacs de 60 l** de déchets verts)



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

MONBEAUJARDIN

Des jeunes prennent la relève et les adhérents se mobilisent

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin, Marc Trouilloud notre maraîcher « historique », laisse la place à deux jeunes qui travaillent avec lui depuis plusieurs années.

Malgré une météo d'été très particulière, Sylvain GAGNE et Loïc DAVID proposent aux adhérents de beaux et bons légumes monté-légeois. C'est une joie de cuisiner avec des produits bios bien frais. C'est une aubaine pour notre santé et celle de nos convives. Salades, choux, brocolis, carottes... vont alimenter nos gratins, soupes et fricassées... tout l'hiver. Pains, œufs, pommes et laitages,

de cinq autres producteurs locaux, composent aussi nos étals.

Pour soutenir Loïc et Sylvain, nos adhérents ont participé à deux « chantiers participatifs » afin d'aménager un nouvel espace de distribution fonctionnel dans un hangar et organiser un parking. Terre, paille et bois au menu en juillet et tondeuse-débroussailluse-balais à l'automne.

En s'inscrivant dans les principes des AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) nos adhérents et producteurs mettent en œuvre l'Engagement, la Proximité, la Solidarité.

Cela nous permet de nous engager dans un partenariat éthique et écologique à la fois avec d'une part des prix responsables et rémunérateurs pour les paysans et pour les consomm'acteurs et d'autre part un faible impact côté carbone.



BRIDGE

Notre club, affilié à la fédération de bridge, existe depuis une trentaine d'années.

À l'heure actuelle Il est composé de 90 adhérents dont une trentaine de licenciés.

Deux tournois homologués par la Fédération Française de bridge sont organisés chaque semaine par des bénévoles le mercredi et le samedi de 14 h à 18 h à la salle POLIGNY.

Vous pouvez nous rejoindre si vous le souhaitez : le bridge est un jeu de 52 cartes , il se joue avec 4 personnes, il favorise la mémoire et demande une maîtrise et une grande concentration

Notre activité a repris en Août après 16 mois d'arrêt forcé à cause de la pandémie .

Pour les nouveaux joueurs la licence de la Fédération et l'adhésion au club sont gratuites la première année.

Le site internet de la Fédération met à disposition des documents d'initiation sous forme de vidéos. Si vous voulez nous rejoindre, le club sera là pour vous accompagner et vous conseiller lors de vos premiers tournois et vous aidera à trouver un partenaire dans une ambiance conviviale .

Vous pouvez également vous inscrire et participer aux compétitions selon votre classement 1ere ,2eme ,3eme ou 4eme série, selon le niveau district Drôme-Ardèche, comité Dauphiné Savoie, ligue Auvergne Rhône-Alpes ou Fédéral à Paris ; ou encore en catégories Promotion, Honneur Excellence et Dames , Mixte , Open , Seniors , Interclubs et Coupe de France

En attendant vous pouvez contacter la présidente Mme VANDERMOERE 06 32 52 10 79 ou le trésorier Mr RENARD 06 07 38 83 22.

SMMVS

Société Mycologique

Les repas de Noël et du Jour de L'an sont souvent agrémentés par quelques bons champignons qui accompagnent avec délice les viandes, les gratins dauphinois, de cardons ou autres victuailles. Les connaisseurs savent qu'il ne faut pas en manger beaucoup et qu'il faut privilégier les meilleurs.

C'est un des conseils que notre Société mycologique a pu prodiguer lors de son exposition annuelle qui a, enfin, eu lieu pour notre plus grand plaisir les 23 et 24 octobre derniers, à l'Espace Cathelin. Presque 400 espèces étaient au rendez-vous afin de montrer au public la grande diversité qui existe dans les bois et les prés de notre belle région et de ses alentours.

Les personnes désireuses de faire identifier leurs récoltes sont également les bienvenues. Les toxiques sont à connaître avant même les comestibles afin d'éviter des expériences désagréables et potentiellement dangereuses.

Nous avons pu aussi profiter, avec nos amis voironnais, du Week-end au Grand-Bornand, annulé l'an dernier. Cela nous a permis de découvrir une autre région et les espèces qui s'y développent, différentes souvent, de celles que l'on a l'habitude de croiser. C'est toujours un moment très agréable et enrichissant tant au niveau mycologique que personnel.

La convivialité et la mycologie font bon mé-

nage. Nous le vivons à chaque exposition que nous organisons comme à celles auxquelles nous participons. Egalement lors des réunions et des sorties qui jalonnent la saison. Notre porte est ouverte à tous ceux qui voudraient découvrir ce bel univers.

Certains livres de référence sont aussi une bonne idée de cadeau à glisser sous le sapin.

La SMMVS souhaite à toutes les Montélegeoises et tous les Montélegeois de très belles fêtes de fin d'année ainsi que ses meilleurs vœux pour 2022.

<https://smmvs.pagesperso-orange.fr/activites.htm>

COUTURE



Le 15 septembre 2021, les passionnées de couture ont à nouveau repris les cours à l'espace Cathelin dispensés par Régine SCHWARTZ-MANN, monitrice.

Trois cours se déroulent par petits groupes de cinq personnes, le jeudi de 9 h à 11 h, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h pour confectionner des vêtements.

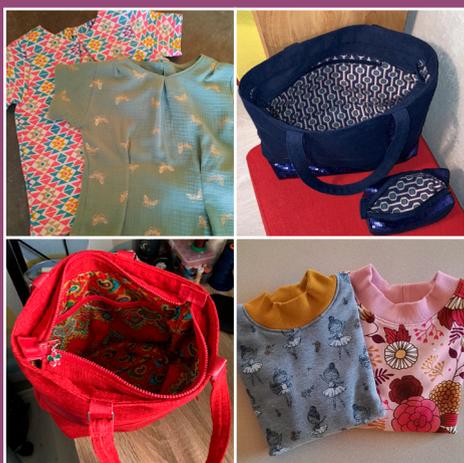
Douze passionnées de travaux d'aiguilles, de broderies diverses, de tricot, de confection de sacs, etc. se réunissent le mercredi après-midi de 14 h à 17 h pour laisser libre cours à leurs idées créatives.

En 2020 - 2021, il y a eu très peu de séance du fait de la COVID.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 29 septembre 2021. Le bilan financier montre un léger bénéfice grâce aux aides de l'État (chômage partiel pour l'animatrice couture) et à la subvention de la mairie.

À ce jour, nous ne pouvons dire si notre concours de belote du samedi 29 janvier 2022 pourra se dérouler.

Joyeux Noël à tous.



À l'Abri du Château - Décembre 2021



LA P'TITE COMPAGNIE DE MONTELEGER

Une nouvelle troupe de théâtre amateur dans notre village

C'est en septembre dernier que « la p'tite compagnie de Montéleger » a vu le jour se réunissant tous les lundis soir à l'espace Cathelin de 20 h à 21 h30.

Bonne humeur, détente, lâcher-prise mais beaucoup de travail au programme pour cette belle équipe composée de 16 acteurs dirigée de main de maître par un metteur en scène, Denis Arondelle.

Dans cet atelier théâtre, les exercices sont ludiques en apprenant à améliorer sa présence en public (sur scène ou dans la vie). Les déplacements, les énergies, l'expression orale sont travaillés permettant ainsi de gagner en confiance personnelle, en estime de soi, en charisme.

Les fondamentaux du théâtre sont appris avec le travail sur le personnage et l'art du

jeu (être et ne pas paraître). Différentes techniques de mémorisation sont abordées et des scènes sont créées, l'écriture est travaillée et l'improvisation est bien là.

L'atelier théâtre est un lieu où chacun vient en étant lui-même. Il peut incarner d'autres personnages parfois très éloignés de ce qu'il pense être. Il découvre à travers cette activité des ressources et faces insoupçonnées de sa personnalité profonde.

Tous les exercices, jeux et travaux proposés se font absolument sans jugement, ni valeur, ni examen, ou niveau. C'est un petit laboratoire d'idées et de jeux où se mêlent bienveillance et évasion.

Après plusieurs mois de travail assidu, « la p'tite compagnie de Montéleger » espère bien vous présenter son premier spectacle et vous

faire passer des moments de rire et d'émotions tout prêt de chez vous...

Alors surveillez vos agendas et rendez-vous sur les planches de Montéleger en 2022.

Valérie Champey
Présidente de l'association

Photo à placer !

Fichier corrompu

POURQUOI FAIRE DU THÉÂTRE

Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter « la p'tite compagnie de Montéleger », nouvelle troupe de théâtre amateurs sur Montéleger qui se réunit tous les lundis soir de 20 h à 21 h 30 dans la bonne humeur.

Mais... pourquoi diable faire partie d'un atelier théâtre ???

- dans un atelier théâtre, les exercices sont ludiques. On apprend à améliorer sa présence en public (sur scène ou dans la vie)
- on travaille sur les déplacements, les énergies, l'expression orale
- on gagne en confiance personnelle, en estime de soi, en charisme

- on apprend les fondamentaux du théâtre : le travail sur le personnage, l'art du jeu (Être et ne pas paraître)
- on aborde différentes techniques de mémorisation
- on crée des scènes, on travaille sur l'écriture, on improvise,...

L'atelier théâtre est un lieu où chacun vient en étant lui-même. Il peut incarner d'autres personnages parfois très éloignés de ce qu'il pense être. Il découvre à travers cette activité des ressources et faces insoupçonnées de sa personnalité profonde.

Tous les exercices, jeux et travaux proposés se font absolument sans jugement, ni valeur, ni examen ou niveau. C'est un petit laboratoire d'idées et de jeux où se mêlent bienveillance et évasion.

Alors nous vous donnons rendez-vous peut-être dans quelques mois sur les planches pour vous présenter le fruit de notre travail et passer assurément un bon moment avec vous !!

« La p'tite c^{ie} de Montéleger »

FOOTBALL

Entente Sportive BEAUMONTELEGER



Malgré la pandémie, l'Entente Sportive Beaumontéger a mis en place tout au long de la saison dernière, des activités pour toutes les catégories d'âges permettant ainsi de maintenir l'intérêt pour notre sport et de conserver le dynamisme de notre club. Les réseaux sociaux ont été utilisés au maximum. En particulier pour les adultes, Maxime Ogier et son équipe ont animé des shows hebdomadaires sur Facebook consacrés bien évidemment au football mais aussi à une multitude d'autres sports avec la présence de sportifs de haut niveau. Chez les jeunes, les entrainements se sont déroulés d'une manière quasi continue avec parfois des conditions bien compliquées. En fin de saison toutes les catégories ont pu reprendre la compétition avec la participation à des tournois.

Aujourd'hui, nous récoltons les fruits de cette politique volontariste : les effectifs sont en hausse et devraient atteindre voire dépasser les 250 licenciés. De plus, l'encadrement technique a été renforcé avec nombreux joueurs seniors prêts à s'investir en tant qu'éducateurs et avec la mise en place d'un BPJEPS, d'un Service Civique et d'un alternant chargé du marketing. Le BPJEPS va intervenir prochainement au niveau de l'école primaire pour des séances de découverte des sports collectifs et bien évidemment de la découverte du football. Dans le cadre des actions citoyennes, les jeunes U11 à U15 participeront à l'organisation de la buvette du cross départemental des sapeurs pompiers le 22 janvier au stade de Montéger. Les bénéfices seront remis à l'association de lutte contre la mucoviscidose :

venez encourager les pompiers et également nos jeunes citoyens/footballeurs !

En seniors, 3 équipes ont été engagées en championnat de District. L'équipe réserve a passé avec succès le 1er tour de la coupe René Giraud et l'équipe fanion s'est qualifiée brillamment pour le 4ème tour de la Coupe de France. En championnat, l'équipe fanion et la réserve sont en tête de leurs poules.

Chez les jeunes, les championnats ont repris récemment et les premiers résultats sont très encourageants. En U15 les jeunes malissardois, en manque d'effectifs, ont été accueillis avec plaisir par l'ESB tandis que nos U18 renforcent le groupe de notre voisin Etoile-Montoison. Chaque catégorie d'âge est encadrée par 3 éducateurs pour lesquels un plan de formation est en cours de réalisation. Dans le cadre de l'amélioration de notre organisation nous sollicitons les parents à nous rejoindre pour nous aider le samedi lors des matchs et des plateaux : rédaction des feuilles de matchs, gestion des maillots et du matériel, etc... nous vous attendons pour partager et animer nos valeurs qui sont : un esprit «villages» avec des valeurs majeures telles que le respect, l'engagement, la passion et la convivialité.

Le fonctionnement d'un club avec 17 équipes, nécessite des moyens financiers importants qui s'acquiert par des animations pour la plupart malheureusement tributaires de la Covid et aussi et surtout par l'aide de nos précieux sponsors.

Maintenant il reste à réaliser nos ambitieux objectifs pour cette saison !

Le Bureau de
L'Entente Sportive BEAUMONTELEGER



Mail : esbeaumonteleger@gmail.com

Shop : <http://esb.ntsshop.fr>

 [beaumonteleger/](https://www.facebook.com/beaumonteleger/)



GYM VOLONTAIRE

et amitié de Montéleger

- Mardi 18 h 00 – 19 H 00
Gym multi-Activités - Tout public
- Mardi 19 h 00 – 20 h 00
Pilates - Tout public
- Mardi 20 h 00 – 21 h 00
Cuisse/Abdo/Fessiers - Tout public
- Mercredi 9 h 00 - 10 h 15
Gym douce, mémoire, équilibre / Gym Adaptée Seniors
- Mercredi 17 h 45 - 19 h 00
Marche Nordique - Tout public
- Jeudi 19 h 00 – 20 h 00
Pilates - Tout public
- Jeudi 20 h 00 – 21 h 00
Cardio, renforcement musculaire, cross / Training - Tout public

Contactez- nous :

Michelle Tholomet : 04 75 59 57 75 (Pilates, Cuisse/Abdo/Fessiers, Cardio, renforcement Musculaire)

Martine Del Barrio : 04 75 59 53 33 (Marche Nordique)

Malgré quelques règles sanitaires toujours en vigueur et contraignantes pour nous comme pour nos adhérents, la Gymnastique volontaire et Amitié de Montéleger a repris ses activités sportives. Pour la saison 2021-2022, le club compte une centaine d'adhérents. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux inscrits et nous apprécions la fidélité de nos habitués adhérents.

Les différentes disciplines sportives se déroulent du mardi au jeudi à l'Espace Cathelin pour les cours en salle, et au parc de Loriet pour la Marche nordique. Quelques places sont encore disponibles pour les cours du mardi et jeudi de 19 h et 20 h ainsi que pour la marche nordique. Nous proposons à chaque nouvel inscrit 2 cours d'essais sans engagement. N'hésitez pas à venir tester la discipline qui vous tente.

Outre l'activité physique et sportive, toutes ces pratiques permettent aussi de créer du lien social, indispensable pour rencontrer de nouvelles personnes et lutter contre la sédentarité.

Nous avons tenu notre assemblée générale le lundi 28 Juin 2021, au cours de laquelle notre présidente, Magali Espinasse a évoqué avec précisions cette saison 2020-2021 fortement compromise à cause de la crise sanitaire.

Nous avons exposé un bilan financier affaibli, qui sans l'aide de l'Etat, aurait sans doute été négatif.

Nous tenons à adresser nos chaleureux remerciements aux adhérents qui ont fait le choix, par solidarité envers l'association, de ne pas se faire rembourser une partie de leur cotisation 2020-2021, correspondant aux heures non dispensées pendant la période où

l'association a été contrainte de stopper toute activité sportive.

Agenda 2021-2022 : Galette des Rois en Janvier et Repas annuel de fin de saison courant juin 2022 si la situation sanitaire le permet.

Toute l'équipe de la Gymnastique Volontaire et Amitié de Montéleger vous souhaite de Joyeuses Fêtes.

Le Bureau



À l'Abri du Château - Décembre 2021

Après 17 mois de fermeture, les adhérents du Club de l'Espérance ont été heureux de se retrouver, lors de l'Assemblée Générale, le 8 juillet dernier à la salle Poligny où 50 adhérents présents ont longuement échangé et partagé un goûter.

Les rencontres hebdomadaires ont repris tous les jeudis de 14 h à 18 h pour partager un agréable moment.

- le 9 septembre 2021, un repas était orga-

nisé à la Truite du Père Eugène, pour le plus grand plaisir des convives. Tous se sont régalés du repas proposé par le chef cuisinier

- le 28 octobre, les adhérents ont savouré le copieux repas créole préparé avec soin et attention par les membres du bureau. Ce repas a été précédé d'un apéritif composé d'un punch accompagné de samoussa

Une autre occasion de se retrouver est prévue le 16 décembre avec repas de Noël dansant,

CLUB DE L'ESPÉRANCE

à la salle « Cathelin »

Tous les Montélegeois(es) désireux de rejoindre le Club de l'Espérance, sont les bienvenus.

Prenez soin de vous et belle année 2022 à chacun de vous !

Le Président
Camille Blache

TENNIS CLUB DE MONTÉLÉGER



Vous avez été nombreux à vous inscrire pour cette nouvelle année 2021-2022. L'envie de retrouver les terrains et la bonne ambiance du Club aura été plus forte que ce satané virus qui perturbe nos vies depuis maintenant de trop nombreux mois...

Merci d'avoir répondu présent et de faire vivre notre Club. On voit que le plaisir est toujours intact !

Nous avons vécu un temps fort pour le début de saison : notre Président Francis Vandermoere, a décidé, après de nombreuses années de bons et loyaux services, de laisser sa place

à la Présidence du Club. Nous lui souhaitons une belle « retraite sportive » et surtout, nous le remercions pour tout le soutien et toute l'implication dont il fait preuve. Ce fut une véritable chance pour notre Club de l'avoir, merci Francis...

Myriam Vandermoere, sa fille, a été élue pour le remplacer. Il planera donc toujours un peu de l'esprit familial sur le Club et nous en sommes ravis. Bienvenue à Myriam !

Les championnats ont repris de plus belle en cette rentrée. Plusieurs d'entre eux sont en cours à l'heure où nous écrivons cet article.

Nos jeunes joueurs ont déjà rencontré les équipes de La Voulte, Montoisson, Montmeyran, Beausemblant... Leur persévérance et leur ténacité les emmèneront loin, nous en sommes convaincus.

Petit rappel : il est toujours possible de venir participer à un entraînement gratuitement et prendre sa licence en cours d'année, donc n'hésitez pas à nous contacter via Facebook si vous souhaitez plus d'information.

Belle année à toutes et tous !

Le bureau du tennis





L'effectif jeune du groupe sénior est en phase de découverte et d'apprentissage de la Fédérale 2. Les joueurs sont entraînés par Guillaume Martin, manager général, et Ghislain Agniel, coordinateur sportif, pour l'équipe fanion et Abdel Hamzaoui et Marco Chaléat pour l'équipe réserve.

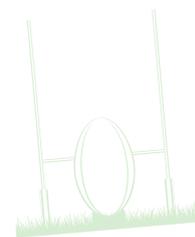


L'école de rugby labellisée forte de ses 91 joueurs est gérée par Isabelle Goze. Elle accueille tous les garçons et filles de 5 à 14 ans désirant découvrir ou pratiquer le rugby.



À l'instar de toutes les autres, notre association a vu son activité bien perturbée par la pandémie, avec les confinements et les interdictions de manifestations sportives qui se sont enchaînés. Néanmoins, depuis le début de l'été, nos parties de pétanque de l'après-midi ont pu reprendre avec un fonctionnement normal.

Notre Assemblée générale, reportée plusieurs fois par la crise sanitaire, a pu se tenir le 15 septembre dernier; elle a constaté la toujours belle vitalité de notre société, avec près de 50 adhérents qui se retrouvent sur les vastes terrains jouxtant le parking de la place de l'ancien Moulin au centre du village.



VÉORE XV

club de rugby intercommunal

Les U14 font partie du regroupement Drôme centre XV avec le VRDR et Montmeyran.

Les U16 et U19 jouent dans la Couronne Valentinoise, avec Rhône XV et ECSM XV, en championnat régional.

Chaque catégorie d'âge est encadrée par des éducateurs diplômés.

Les U18 féminines évoluent avec des joueuses de Rhône XV, ECSM XV, Grâne et Lamastre. Elles s'entraînent le mercredi à 18 h à Beauvallon.

Les vétérans loisirs s'entraînent le jeudi à 19 h au stade de Beauvallon.

Pour tout contact : Ghislain Agniel 06 10 67 57 83 quelque soit le niveau souhaité ou pour participer aux stages « rugby vacances » pendant les congés scolaires.

Coprésidents : Jean Charles Mallo et Jérôme Chopard.

Vis présidents : Patrick Devic, Patrick Carcy et Alain Monteux.



PÉTANQUE DU PÉTOCHIN

Nous avons organisé fin septembre un tournoi en faveur des Virades de l'Espoir contre la mucoviscidose ; une vingtaine d'équipes se sont affrontées. Seul bémol, la pluie qui est venue en fin d'après-midi empêcher le déroulement des parties finales pour lesquelles nous avons dû départager les équipes au goal-average.

Notre tournoi interne du 16 octobre a été une belle réussite avec une trentaine d'adhérents engagés. Nous avons pu prendre le repas de midi sur le terrain, grâce à Lucien Del Barrio, maître rôtiisseur, et à la mise à disposition de tables et de bancs par la Mairie.

Deux autres occasions de se retrouver sont prévues: un apéro huitres le 18 décembre et la présentation des vœux du Bureau qui aura lieu le 15 janvier, là aussi avec un repas en commun.

Tous les Montélégeois(es) désireux de nous rejoindre sont les bienvenus pour pratiquer ce sport dans la plus franche convivialité.

L'ensemble des adhérents présentent à tous leurs meilleurs vœux pour 2022.

A. Berthier



COMITÉ DES FÊTES

Depuis bientôt 2 ans la Covid rythme nos vies ainsi que les différentes manifestations des associations.

De fait, la seule et unique manifestation que nous avons pu honorée remonte au 1er mars 2020 pour la matinée huîtres.

Puis 15 jours après le premier confinement est tombé du 17 mars 2020 au 11 mai, suivi de 2 autres du 30 octobre 2020 au 15 décembre et enfin le 3ème du 3 avril 2021 au 3 mai 2021.

Ces conditions et ces restrictions au niveau des rassemblements sur la voie publique ont mis à mal la dynamique de notre association qui déjà battait de l'aile, de part la démotivation des personnes et la difficulté à trouver

des bénévoles.

L'animation du village a pu néanmoins perdurer, avec la participation active du bar de Montéléger et de la mairie, qui ont pu permettre aux Montélégeois de se retrouver à nouveau.

Aujourd'hui certaines personnes n'ont pas renouvelé leur mandat. Et malgré l'arrivée de nouveaux membres: Nicolas MOLLARD, et Danielle JULIEN qui n'ont malheureusement pas pu participer à un grand nombre de manifestations, le comité des fêtes ne trouve plus de second souffle et de seconde main pour prendre le relais...

Au regard de ce constat et au manque de

membres pour assurer les manifestations, le Comité des Fêtes de Montéléger a voté lors de son Assemblée Générale du 22 Novembre 2021, sa dissolution.

En tant que président, je tenais à remercier l'ensemble des membres du comité des fêtes qui ont animé cette association pendant plusieurs années, la municipalité et les services techniques de la mairie qui ont permis le bon déroulement de toutes nos manifestations.

Le président
David Piechowski

BRUIT DU VOISINAGE

Règlementation Bruit du Voisinage
Arrêté préfectoral n° 2015183-0024

Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2015183-0024 s'appliquent à tous les bruits de voisinage et notamment aux : bruits de comportement des particuliers ou émis par des matériels ou animaux dont ils ont la responsabilité, bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les responsables de celles-ci ou les personnes dont ils ont la charge ou l'encadrement, ainsi que par tout matériel utilisé pour l'activité en cause. Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dé-

pendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de : 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h 30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant

les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, agricoles, horticoles...), sont interdits, lorsqu'ils sont sources de bruit :

- avant 7 heures et après 20 heures du lundi au samedi
- toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes ou des biens.

Les infractions pourront être sanctionnées par des contraventions indépendamment de sanctions pénales prévues par la loi.

BEAUVERT

Nouveau à Montéléger

L'ESPACE BEAUVERT situé au 2997 route de Montéléger (face ZA Clairac) a accueilli cet été dans ces locaux, Adeline Mondon et Christilla Veriter, deux psychologues cliniciennes et psychothérapeutes.

Dans un cadre chaleureux elles proposent l'une et l'autre des consultations sur rendez-vous pour enfants, adolescents et adultes.

Adeline Mondon a une spécialisation en EMDR pour adultes. Il s'agit d'une psychothérapie spécifique pour les traumatismes et moments de vie difficiles.

N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.

Adeline MONDON : 06 77 78 07 16

Christilla VERITER : 07 71 67 96 53



À l'Abri du Château - Décembre 2021

FESTIVITÉS À L'OASIS

Noël Lumineux Créatif et Gourmand !

L'association L'Oasis est heureuse de vous convier à deux ateliers de fabrication de couronnes de Noël:

- samedi 18 décembre de 16 à 18 h
- dimanche 19 décembre de 15 à 17 h

Vin chaud et biscuits de Noël offerts.
Vente de chocolat artisanal.

Matériel à apporter :
sécateur, rubans et décorations

Inscription au 06 30 25 50 61
avant le 10 décembre svp
Entrée : 7 €

Le samedi 18 décembre à 18h, à l'issue de l'atelier, une surprise lumineuse et détonante vous attend.
Venez nombreux!



DÉCÈS

28 juin 2021
BOURSEAUX Claude Françoise Henriette
5 Montée du Chât

08 juillet 2021
LEFORT Gilles Pierre Achille
2 Rue des Jardins

09 juillet 2021
ROZANÈS Gérard Haïm
5 Montée du Château

21 juillet 2021
CAFFAREL Georges Alexandre
5 Montée du Château

25 juillet 2021
BLANC Christophe André
391 Route des Rebatières

20 août 2021
MINODIER Annie Marie-Louise épouse COURBIT
5 Montée du Château

20 août 2021
VACHER Jean Louis
5 Montée du Château

25 août 2021
DUPONT André Alfred Eugène
5 Montée du Château

31 août 2021
LUNARDI Stéphane Michel
391 Route des Rebatières

01 septembre 2021
TÉZIER Jacques Auguste Marie-Joseph
5 Montée du Château

05 septembre 2021
NOUREUX René Louis Robert
14 Chemin de Consonaves

10 septembre 2021
MARTINEZ Jeanne veuve JOUBERT
5 Montée du Château

21 septembre 2021
MARCHE Yves
5 Montée du Château

28 septembre 2021
RODET Jérôme Jean-Marie
391 Route des Rebatières

29 septembre 2021
RANCHON Félicie Claudette veuve COSTA
5 Montée du Château

01 novembre 2021
BENELLO Colette Louise Paulette veuve ISTRIA
5 Montée du Château

05 novembre 2021
GARCIA PUENTEDURA Remedios épouse GARCIA
391 Route des Rebatières

20 novembre 2021
BOURDIN Hervé André Michel
391 Route des Rebatières

NAISSANCES

30 juin 2021
ROCA Tino Eddy
7 Allée des Ménestrels

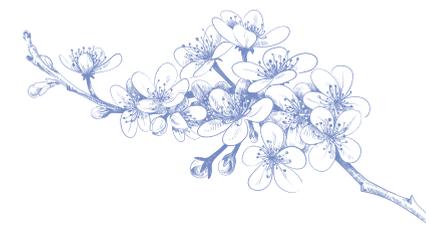
12 juillet 2021
VERSTAEVEL Loann Angel Ethan
1404 Route de Pér

05 septembre 2021
COLOMBIER Nino Michel Laurent
159 Chemin des Sivassières

08 septembre 2021
ANTONIETTI Elio Robin
906 Chemin des Blaches

06 novembre 2021
DELAYGUE Barthélémy Paul Aouari
4 Allée du Serre d'Orfeuille

ÉTAT CIVIL 2021



MARIAGES

19 juin 2021
BALAY Stéphane Jacky
DESCHAMPS Marine Marga

02 juillet 2021
GUILLERMET Charles Alexandre Maximilien Ghislain Louis
MODGLIN Laura Kathleen

03 juillet 2021
PETER Alexandre Pierre Jean
MONGET Isabelle Françoise

17 juillet 2021
MUCKE Hervé
RAPINAT Thérèse Rolande Angéline

13 août 2021
ROUZAIRE Jean-Louis
BERNARD Noémie Anne

25 septembre 2021
FALCON Kevin Martial
CÉZANNE Camille Sandra Charlotte

02 octobre 2021
BERNE Julien Patrice Jérôme
MONTEIL Lise Nadia

